

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE A HUIT CLOS COVID-19  
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD,  
TENUE À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE LE 6 DÉCEMBRE 2021 À  
20 H 00, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LE MAIRE SIMON  
BRUNELLE.**

Sont présents :

- Monsieur Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Monsieur Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2
- Monsieur Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Monsieur Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Monsieur Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Monsieur Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 20h 25.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

3. Adoption du procès-verbal du 1<sup>ER</sup> novembre 2021 et suivi
4. Soumission pour service incendie
5. Soumission pour déneigement des édifices municipaux
6. Calendrier des séances du conseil 2022
7. Adoption du règlement 2022-01-01 sur la rémunération des élus municipaux
8. Offre de service pour le conseiller juridique
9. Ajustement du budget pour SNC Lavallin
10. Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil
11. Demande des loisirs pour la Covid 19 (montant attribué aux loisirs)
12. Contribution au Programme ARLPHCQ (100\$)
13. Rapport verbal du maire
14. Rapport verbal des comités et responsables
  - a. Bibliothèque Lise-Bergevin-Ducharme
  - b. Comité culturel de la MRC de Bécancour
  - c. Régie de la gestion des déchets
  - d. Régionalisation de l'aréna
15. Correspondance
  - a. Moisson Mauricie
  - b. Hommage au Bénévolat
  - c. Campagne panier de Noel
  - d. Félicitations vert
16. Affaires nouvelles
  - a. License sygem et écran
  - b. Avis de motion et dépôt du règlement 2022-01-02 modifiant le règlement 2020-09-09 sur l'encadrement des chiens
17. Période de questions
18. Levée de l'assemblée- reporté-ajourné au 8 décembre à 19h30.

2594-12-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL du 1<sup>er</sup> NOVEMBRE ET SUIVI**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er novembre 2021 ;

2595-12-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 1<sup>er</sup> novembre 2021.

**ADOPTÉE**

**4. SOUMISSION POUR RELIER LE SERVICE INCENDIE À LA CENTRALE D'ALARME 911**

**Considérant la soumission SDS-1458 de Yvon Roy Inc. au montant de 2090\$ plus taxes pour le bureau municipal ;**

2596-12-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents de relier le système d'alarme incendie à la centrale 911 au montant de 2090\$ plus taxes applicables

**ADOPTÉE**

**5. SOUMISSION POUR DÉNEIGEMENT DES ÉDIFICES MUNICIPAUX**

2597-12-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'accepter la soumission de Mme Hélène Paquin au montant de 5695\$ plus taxes pour le déneigement des édifices municipaux pour l'année 2021/2022. Le versement sera fait le 15 décembre de l'année en cours et le 15 janvier de l'année suivante.

**ADOPTÉE**

**6. CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2022**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- QUE le calendrier ci-après soit adopté pour l'année 2022 relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal qui se tiendront à la salle Éric-Côté et débuteront dès 20h30 aux dates suivantes :

10 janvier  
7 février  
7 mars  
4 avril  
2 mai  
6 juin  
4 juillet  
15 août  
12 septembre  
3 octobre  
7 novembre  
5 décembre

- QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

**ADOPTÉE**

**7. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT 2022-01-01 SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

Le conseiller M. Pierre Carignan donne avis de motion et dépose le règlement 2022-01-01 pour adoption à une séance ultérieure.

**8. OFFRE DE SERVICE POUR CONSEILS JURIDIQUES**

**Considérant l'offre de service de la Firme DHC par le biais de Rino Soucy pour les services en droit municipal ;**

2598-12-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et résolu unanimement par les conseillers présents de retenir l'offre de service de Me Rino Soucy au montant de 500\$ pour le forfait téléphonique ainsi qu'un taux horaire de 200\$/l'heure plus taxes pour tous les dossiers en litiges couvrant l'année 2022.

**ADOPTÉE**

**9. AJUSTEMENT DE DÉPASSEMENT DU BUDGET DE SNC LAVALLIN POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ÉGOUT.**

2599-12-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et résolu unanimement par les conseillers présents d'accepter la demande de dépassement de budget pour les travaux de voirie et d'égout ND682519 au montant de 1193.06\$ plus taxes.

**ADOPTÉE**

**10. DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET PAR DÉLÉGATION ET AUTORISATION DES DÉPENSES MENSUELLES DU CONSEIL**

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses du directeur général/secrétaire-trésorier par intérim ;

ATTENDU QUE le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

2600-12-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Eric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de novembre et que le préambule en fasse partie intégrante ;

Liste des montants :

Liste des paiements émis du mois		
	Chèques	10 924.20 \$
	Dépôt directs	103 287.39 \$
Liste des chèques (sommaires paie)		<u>10 755.93 \$</u>
	TOTAL	124 967.52 \$

Dépenses du conseil incluses (paiements) à autoriser

**ADOPTÉE**

**11. DEMANDE DES LOISIRS POUR LA COVID 19**

2601-12-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents d'accepter la demande de la Présidente des loisirs Mme Éliane Dubois afin d'inclure un montant de 700\$ pour la perte de revenus de l'activité Para Ski dans le budget de la Covid;

**ADOPTÉE**

**12. CONTRIBUTION AU PROGRAMME ARLPHCQ**

2602-12-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents de verser une contribution de 100\$ à l'Association régionale de Loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec.

**ADOPTÉE**

**13. RAPPORT VERBAL DU MAIRE**

**14. RAPPORT VERBAL DES RESPONSABLES DES COMITÉS**

- a) Comité culturel de la MRC de Bécancour
- b) Régie de la gestion des déchets
- c) Régionalisation de l'aréna
- d) Les loisirs de Ste-Cécile-de-Lévrard

**15. CORRESPONDANCE**

**a) Moisson Mauricie**

2603-12-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre- Luc Blanchet et résolu unanimement par les conseillers présents de verser 200\$ à Moisson Mauricie pour soutenir l'aide Alimentaire à Ste-Cécile- de- Lévrard

**ADOPTÉE**

**b) Hommage au bénévolat**

Information sur le prix hommage bénévolat

**c) Campagne panier de Noel**

2604-12-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents de verser un montant de 100\$ pour le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour afin de soutenir les organismes bénévoles.

**ADOPTÉE**

**d) Vire au vert – transition pour l'écologique**

Le site de Vire au vert regorge de ressources pour vous aider.

**16. AFFAIRES NOUVELLES**

**a) License Sygem pour l'accès comptable à l'accueil**

2605-12-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents de procéder à l'acquisition d'une licence pour le poste de travail de l'accueil permettant l'accès à la comptabilité pour l'émission de confirmation de taxes, d'évaluation et autres recherches d'information au montant de 450\$/année.

**ADOPTÉE**

**17. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

**AJOURNEMENT AU MERCREDI 8 DÉCEMBRE 19H30**

Sont présents :

- Monsieur Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Monsieur Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2
- Monsieur Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Monsieur Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Monsieur Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4

Absent :

- Monsieur Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**16. AFFAIRES NOUVELLES-SUITE-AJOUT A L'ORDRE DU JOUR**

**b) Avis de motion et dépôt du règlement 2022-01-02 modifiant le règlement 2020-09-09 sur l'encadrement des chiens**

Le conseiller M. Pierre Carignan donne avis de motion et dépose le règlement 2022-01-02 modifiant le règlement 2020-09-09 sur l'encadrement des chiens pour la municipalité de Ste-Cécile-de-Lévrard.

**c) Nomination au comité des loisirs et comité de suivi de la Mada (Politique et Plan d'action MADA 2021-2024**

**Considérant que** les noms des élus qui se trouvent sur les comités à la suite des nouvelles élections municipales restent les mêmes ;

Considérant que les comités de pilotage sont maintenant mandatés en tant que comité de suivi pour assurer la mise en œuvre du Plan d'action et de la politique MADA 21-24 et que la composition de ces membres figure dans la politique MADA de la MRC qui a été adoptée par l'ensemble des élus ;

2606-12-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents :

De nommer M. Jean-Marie Dionne au comité des Loisirs ainsi qu'au comité de suivi sur la MADA ;

D'adopter la politique des aînées et son plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA) 2021-2024 ;

De procéder à la nomination du comité de suivi ;

QUE le comité de pilotage sera reconduit en tant que comité de suivi pour assurer un suivi et soutenir la réalisation des actions lord de la mise en œuvre de la politique et du Plan d'action MADA 2021-2024 ;

Et qu'elle mandate son comité de suivi composé des membres suivants pour assurer sa mise en œuvre:

Jean Marie Dionne, élus  
Nicole Grenier, Fadoq  
Amélie-Hardy-Demers directrice générale  
(substitut Josiane Trottier)

**ADOPTÉE**

**d) Nomination au comité de la Culture**

2607-12-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents de nommer M. Jean-Marie Dionne au comité de la culture et M. Simon Brunelle substitut.

**ADOPTÉE**

**18. Programmation des travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023) version 2 modifie la résolution 2572-10-21**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

2608-12-21

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 ;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version numéro 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution ;
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version numéro 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

**ADOPTÉE**

## 19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2609-12-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et résolu unanimement par les conseillers présents de lever la séance du conseil à 20h05.

---

Simon Brunelle, maire

---

Gérard Cossette, Directeur général/ et secrétaire-trésorier par intérim